



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

4

Référentiels de formation portant sur la prévention des RPS dans la fonction publique

OUTILS DE LA GRH

Référentiel thématique

date : 12/12/2013

Tout agent

Acteurs de la prévention

Encadrants

Équipes des ressources humaines

Équipes projet chargées de la mise en place d'un plan de prévention

Équipes pluridisciplinaires en charge de la prévention des RPS dans un service

Définition synthétique

Informier sur les RPS et organiser leur prévention dans la fonction publique

Le présent référentiel comprend un référentiel d'activités, de compétences et de formations relatif à la prévention des RPS. Ce référentiel thématique répertorie les niveaux souhaitables de maîtrise des différents items, selon les publics, les pré-requis et les objectifs de formation répertoriés.

Compte tenu de son caractère inter-fonction publique, le maillage des thématiques est compris largement afin de prendre en compte les diverses organisations des trois fonctions publiques (exemple : un inspecteur hygiène santé au sein de la FPT a une mission de contrôle (n'intègre pas la prévention dans son action, contrairement aux inspecteurs de la FPE).

Les référentiels thématiques développés pour la mise en œuvre des formations visant la prévention des RPS dans la fonction publique ont été rédigés en accordant une place prépondérante à l'approche concrète du sujet des RPS. Les préconisations concernant les modalités pédagogiques ont été choisies de manière à favoriser l'induction et la prise de conscience des stagiaires, de les aider à prendre la mesure de leur rôle personnel et opérationnel en la matière et de se situer dans le continuum décisionnel qui garantit la prévention des risques professionnels. Ainsi, les apports délivrés dans les actions de formation devront être systématiquement associés à une approche concrète, transposable aux situations de travail des stagiaires.

Enfin, les réalisations des actions de formation pourront s'appuyer sur les nombreux travaux experts de référence, tels que les guides de l'INRS, les travaux des ANACT et ARACT, le rapport Lachmann », etc...

Thème n° 1 : Sensibilisation : « Que sont les RPS ? » Posture : de quoi je parle et à qui je m'adresse ?	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation			
			Sensibi- lisation	Application	Maitrise	Expertise
Objectif général de la formation En situation de travail : - identifier les différents types de RPS et comprendre leurs impacts sur la santé, - savoir réagir, - s'approprier un langage commun sur le sujet des RPS, - identifier les personnes ressources.	Une journée	TOUT AGENT				
Objectifs pédagogiques						
Définir la notion de « risque psychosocial »			X			
Prendre conscience des principaux facteurs et processus générateurs de risques en situation de travail			X			
Identifier et comprendre leurs impacts sur la santé des agents			X			
Identifier et comprendre les enjeux humains, économiques et organisationnels (conséquences pour la structure et les équipes de travail)			X			
Connaître les différents acteurs intervenants dans la prévention des RPS et comprendre leur rôle			X			
Situer le sujet des RPS en référence à la qualité de vie au travail			X			
Appréhender le cadre juridique relatif aux RPS (cadre réglementaire et jurisprudentiel)			X			
Prendre la mesure de la responsabilité individuelle et collective			X			
Se situer en tant qu'acteur potentiel			X			
Savoir alerter pour soi et les autres				X		
Pré requis : néant						
FPTLV : module formation statutaire et module formation professionnelle						
Méthode pédagogique par induction : - permettre une prise de conscience individuelle. - amener les participants à exprimer leur compréhension du sujet, à partir des supports présentés, (exemple : scènes de théâtre/film INRS) et confronter leur point de vue, donner du sens, - formation identique, dispensée au niveau national.						
Intervenants : médecins, agent de la FP, expert type ANACT, OMS ou universitaires, binôme expert (psychologue du travail)						

Thème n° 2 : « Agir ensemble pour la prévention et le traitement des RPS » Posture : j'agis avec qui et comment ?	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation			
			Sensibi- lisation	Application	Maitrise	Expertise
Objectif général de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Construire et animer un collectif de travail dédié à la prévention et au traitement des RPS. - Concevoir et conduire un plan de prévention des RPS (de la conception à la mise en œuvre et l'évaluation des mesures). - Identifier et prendre en main les outils « labellisés » de diagnostic. - Construire le diagnostic, le plan et son suivi à l'échelle de son service. - Organiser la mise en œuvre d'un plan de prévention des RPS. 	3 jours (2 +1)	Equipe projet : - encadrants de proximité, - cadres supérieurs, - cadres dirigeants, - acteurs de prévention, - personnel médical, - membres des instances représentatives (CHSCT), - DRH				
Objectifs pédagogiques 1^{ère} séquence : de J1 à J2 - Agir ensemble						
Définir une démarche collective et pluridisciplinaire, de la démarche de prévention, des actions menées et de leurs évaluations entre acteurs responsables de la prévention des RPS.				X		
Co-construire une analyse partagée et pluridisciplinaire et partager des facteurs de risque au travail (à partir des travaux de l'ANACT)					X	
Réaliser un diagnostic en équipe projet : - intégrer les RPS dans le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Psychosociaux), - mobiliser les données existantes et collecter les différents indices (données statistiques RH, bilan social, DUERP...), - construire les outils de diagnostic approfondi (questionnaire de KARASEK, entretiens individuels, observation des situations de travail, etc.).				X		
Mettre en place un dispositif de prévention des RPS opérationnel en équipes-projet : - identifier les trois niveaux de prévention : primaire/secondaire/tertiaire, - construire un plan d'action de prévention des RPS : une logique d'action à plusieurs registres: organisationnel, managérial, individuel, - mettre en place des indicateurs de suivi des actions, - identifier les outils pour intervenir en situation de crise.				X		
Animer le dispositif dans la durée en équipe projet : - Mettre en place des groupes de travail pluridisciplinaires en fonction des problématiques identifiées (comité de pilotage, cellules de veille, commissions, etc.) et animer le dispositif dans la durée.						
TRAVAUX INTER-SEQUENCES : Expérimenter les dispositifs de la séquence 1 (mise en place de l'équipe projet, démarrage du plan d'action, ...)						

Thème n° 2 : « Agir ensemble pour la prévention et le traitement des RPS » Posture : j'agis avec qui et comment ?	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation			
2^e séquence : (J+ 6mois) – Retour sur les démarches en cours depuis la fin de la séquence 1 et échanges croisés sur les pistes d'amélioration						
<ul style="list-style-type: none"> - Partager les actions mises en œuvre et des outils créés (DUERP, etc..). - Organiser le retour d'expérience sur la mobilisation de l'équipe projet pour analyser les difficultés rencontrées. - Se donner les moyens d'évaluer son dispositif de prévention et ses impacts sur la santé au travail. 	X	X				
Pré requis : avoir suivi la journée de sensibilisation et être engagé dans une démarche de prévention						
FPTLV : module formation professionnelle, obligatoire pour les prises de postes des responsables hiérarchiques						
Méthodes et modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Inscription de « groupes pluridisciplinaires locaux» (participation des stagiaires en binôme ou trinôme d'une même structure de travail et/ou associant des partenaires locaux pour faciliter). - Formation déployée au plus près des équipes projet. - Appui pédagogique du formateur entre les 2 séquences (plate-forme d'échanges, forum,...). - Les méthodes actives et participatives seront favorisées (carte, travaux en sous-groupe, étude de cas,...) afin que les stagiaires construisent leur dispositif de prévention et le test. A titre d'exemple : cas pratique : « comment intégrer la prévention des RPS dans le DUERP à partir du guide de l'INRS ? ». 						
Intervenants : médecins, agent de la FP, expert type ANACT ou universitaires.						

Thème n° 3 : « Partage et échange de pratiques dans la durée (réseau, club prof, communauté de pratiques) » Posture : j'analyse les situations rencontrées avec mes pairs et partenaires	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation			
Objectif général de la formation - Constituer un réseau de pairs et d'acteurs en situation de responsabilité au sujet des RPS (production, prévention, gestion...) - Apprendre à partir des événements rencontrés, de leur diversité et de leur complexité et de leur contexte professionnel	Environ 4 fois par an pendant une durée de 2 ans.	Membres des équipes projet. Module qui peut être intercalé entre les deux séquences du thème 2.	Sensibilisation	Application	Maîtrise	Expertise
Objectifs pédagogiques						
Construire du sens par retour d'expérience sur les actions menées de manière collective (ne pas rester isolé(e)) : - appréhender la dynamique des éléments entre eux et son incidence sur la situation, - confronter les représentations et les manières d'agir (mettre en mots ce qui s'est passé, ce qui s'est joué à un moment donné, dans une situation donnée.)					X	
Maintenir une vigilance sur ses propres pratiques et les actions de prévention					X	
Développer une culture professionnelle relative aux RPS (veille sur les savoirs techniques, juridiques, réseau de collègues et de partenaires)					X	
Pré requis : avoir suivi la journée de sensibilisation						
FPTLV : module formation professionnelle						
Méthodes et modalités pédagogiques : - Echanges sur les pratiques professionnelles à partir de l'analyse de situations de travail vécues. - Transformer la réflexion sur les situations de travail en expérience et construire du sens pour accompagner les activités à venir.						
Intervenants : animation de débats et organisation des retours d'expérience pour constituer un support						

Thème n° 4 : Le rôle de l'encadrement dans la prévention des RPS	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation			
			Sensibilisation	Application	Maitrise	Expertise
Objectif général de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer au quotidien en préservant la santé et en favorisant le bien-être au travail. - Prévenir les RPS. - Constituer un réseau de managers pairs au sujet des RPS (production, prévention, gestion...). - Partir du retour d'expérience des participants et créer une communauté de managers. 	1,5 journée minimum	Managers de proximité Cadres supérieurs Cadres dirigeants				
Objectifs pédagogiques 1^{ère} séquence S'approprier les outils permettant aux encadrants de mettre en œuvre des actions de prévention pour prévenir le risque à sa source en agissant sur les causes (outils et méthodes)						
Rappeler les valeurs éthiques et le cadre juridique (statut et code du travail) qui sous-tendent la responsabilité des employeurs et des encadrants en matière de SST et prévention des RPS					X	
Connaître les composantes de la santé au travail et des facteurs de risques pour la santé en situation de travail				X		
Identifier les contraintes issues de l'environnement professionnel et de l'organisation du travail				X		
Connaître les leviers d'amélioration du bien être et de l'efficacité au travail (rapport Lachmann)					X	
S'approprier les clés d'analyse des situations de travail susceptibles de générer des RPS (charge de travail, affectation de moyens, délais, marge de manœuvre, parcellisations des tâches et des relations, injonctions paradoxales, conditions de travail, relations interpersonnelles..)					X	
Connaître et savoir utiliser les outils de diagnostic et intégrer celui-ci dans les DUERP ainsi que les indicateurs RPS						
2^e séquence Intégrer les principes de préventions des RPS dans les pratiques de management au quotidien (régulation)						
Identifier les contraintes issues de l'environnement professionnel et de l'organisation du travail et leurs impacts potentiels sur la santé au travail				X		
Identifier les attitudes managériales générant des facteurs de risques en situation de travail					X	
Connaître et mettre en œuvre les pratiques managériales vertueuses en matière de santé et sécurité au travail (équilibre des charges de travail, reconnaissance du travail, animation du collectif, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ...)					X	
Veiller à donner du sens au travail, à l'organisation et aux collectifs de travail en lien avec son équipe (restaurer les espaces de discussion du travail et les relations de proximité, entretien individuel et réunions s'appuyant sur l'expression du travail, ...)					X	

Thème n° 4 : Le rôle de l'encadrement dans la prévention des RPS	Durée indicative	Public	Niveau d'acquisition à l'issue de la formation	
3^e séquence Identifier les modalités d'action de l'encadrant face aux alertes individuelles et collectives en matière de RPS				
Connaître le rôle du cadre dans les trois niveaux de prévention			X	
Détecter les personnes en difficulté et savoir organiser leur prise en charge dans le cadre professionnel				X
Coordonner son action en impliquant les différents acteurs en charge de la prévention (équipe de direction, équipes RH, équipe santé au travail, préventeurs, CHSCT)			X	
4^e séquence : Prévenir les RPS dans la conduite du changement				
Identifier les impacts du changement sur les individus			X	
Repérer les différents types de changement porteurs de risques			X	
S'approprier les clés d'analyse des situations de travail susceptibles de générer des RPS			X	
Mettre en œuvre des actions de prévention pour accompagner le changement				X
Connaître et mettre en œuvre les leviers de prévention pour accompagner le changement, dont l'amélioration du dialogue social			X	
Pré requis :				
<ul style="list-style-type: none"> - avoir suivi le module de sensibilisation, - dans la suite des préconisations de l'ANACT, ce dispositif de formation doit bénéficier en priorité aux cadres supérieurs avant d'être proposé aux cadres intermédiaires et de proximité. 				
FPTLV : module formation professionnelle, obligatoire pour les prises de postes de responsables hiérarchiques				
Méthodes et modalités pédagogiques :				
<ul style="list-style-type: none"> - Modalités favorisant l'induction et la prise de conscience (carte heuristique des responsabilités managériales sur les rôles des encadrants face aux différents acteurs en interface, mises en situation construisant une vision partagée et opérationnelle notamment étude de cas en sous-groupe et travail individuel pour transposer l'étude de cas dans sa situation professionnelle). - Alternance entre apports théoriques et méthodologiques. - Il est conseillé aux stagiaires de poursuivre cette formation par la participation aux ateliers thème 3. 				
Intervenants : médecins, agent de la FP, expert type ANACT ou universitaires				

